

Descriptif SilentClick Decor

Contenu

51. FINITIONS INTÉRIEURES EN PLAQUES	1
51.00. Finitions intérieures en plaques – généralités	1
51.00.10. Description	1
51.00.20. Documents de référence	1
51.00.30. Informations et mesures préparatoires	1
51.00.40. Travaux préparatoires et exécutions (détaillées)	2
51.01. Matériaux – généralités	3
51.01.10. Corps	3
51.01.10.01. Modules métalliques	3
51.01.10.01.01. Module en I (« modules de remplissage »)	4
51.01.10.01.02. Module en C (« modules start-stop »)	4
51.01.10.01.03. Profilés en D (« modules de porte »)	5
51.01.10.02. Rubans circulaires	5
51.01.10.03. Isolation	5
51.01.10.03.01. Laine de verre	5
51.01.20. Enveloppe	6
51.01.20.03. Panneaux composites « silencieux » décoratifs (silentclick)	6
51.01.30. Accessoires	7
51.01.30.01. Plinthes	7
51.01.30.01.01. Plinthes en aluminium	7
51.01.30.01.02. Plinthes en MDF	7
51.01.30.01.03. Colle amovible (pour plinthes)	7
51.01.30.02. Profilés d'extrémité	8
51.01.30.02.02. Poutre mélaminée	8
51.01.30.03. Finition d'angle	8
51.01.30.03.01. Mastics	8
51.01.30.03.02. Profilés d'angle entrant	9
51.01.30.03.03. Profilés d'angle sortant	9
51.01.30.03.04. Profilés de plafond	10
51.01.30.03.04.a. Profilés de plafond en T	10
51.01.30.03.04.b. Profilés de plafond en L	10
51.10. Cloisons de séparation légères	11
51.10.21. Acoustique supérieure décorative	11

51. FINITIONS INTÉRIEURES EN PLAQUES

51.00. Finitions intérieures en plaques – généralités

51.00.10. Description

Il s'agit de tous les travaux et fournitures nécessaires à la réalisation de constructions légères à l'intérieur et de revêtements en plaques afin d'obtenir un ensemble achevé.

51.00.20. Documents de référence

Les dispositions des documents suivants s'appliquent :

- la NIT 159 du CSTC : « Code de bonne pratique des travaux de peinture » (mai-juin 1985)
- la NIT 233 du CSTC : « cloisons légères » (décembre 2007 (correc. oct. 2009))

51.00.30. Informations et mesures préparatoires

L'exécution des cloisons de séparation légères et des plafonds suspendus ne peut être entamée qu'avec l'accord de l'architecte et en tout état de cause :

- après l'achèvement du gros œuvre ;
- après la pose des châssis, des portes extérieures et de leurs vitrages (ou au moins la fermeture provisoire des ouvertures) dans des espaces espace à l'abri du vent et de la pluie et - s'il y a risque de déformations suite à un excès d'humidité, dans un bâtiment sec : humidité relative de 50-60 % et température entre 15 et 20 °C.
- L'entrepreneur vérifie si le support est suffisamment plan, d'équerre, sec, propre, stable, cohérent et le rend approprié au besoin. Lorsque des défauts visibles risquent de nuire à la qualité de l'exécution, l'entrepreneur en avertit l'auteur de projet en temps utile.

L'exécutant est tenu de s'informer de :

- la hauteur exacte du passage fini ;
- la hauteur de plinthe ;
- la hauteur des plafonds suspendus ;
- la présence d'autres finitions de mur (carreaux de mur, lambris, etc.)

L'entrepreneur est tenu de coordonner son intervention avec les autres entrepreneurs pour la finition et les techniques. Lors de la pose du revêtement d'un côté, l'entrepreneur tient compte des installations techniques déjà présentes et prévoit les réservations nécessaires. Il laisse ensuite place à l'installation de toutes les conduites d'utilité publique qui doivent être prévues dans les parois. Lors de la pose du revêtement de l'autre côté, il tient compte de la finition de ces installations techniques.

Les plaques sont stockées à sec, à l'horizontale et sur un support plat, à l'abri d'éventuels dommages (p. ex. contre les projections de mortier, etc.).

Les fournitures sont livrées sans emballage et sur mesure (afin d'en limiter les chutes et excédents). Les matériaux et les moyens nécessaires à la protection des matériaux sont réutilisables.

Méthode de mesure : toutes les informations et mesures préparatoires sont considérées comme une charge du contrat et doivent être incluses dans les différents prix unitaires.

51.00.40. Travaux préparatoires et exécutions (détaillées)

Exécution

- Les finitions en plaque doivent être exécutées par un entrepreneur ou sous-traitant spécialisé.
- Il est tenu compte des prescriptions du fabricant des plaques, des rubans circulaires, des moyens de fixation et/ou de la structure portante à laquelle ils doivent être fixés.
- La fixation de l'ensemble aux structures portantes se fait selon la proposition de l'entrepreneur. À la demande de l'architecte, l'entrepreneur soumettra les plans d'exécution en 3D nécessaires.
- Les finitions et leurs fixations doivent répondre aux différentes sollicitations auxquelles l'ensemble est soumis en fonction du poids des structures suspendues à la finition et/ou des éléments fixés à la finition.
- Une bonne coordination d'exécution avec les autres sous-traitants est de mise. En concertation avec le sous-traitant en question, tous les renforts, réservations, etc. nécessaires en tenant compte de la finition prescrite sont prévus.
- Les imperfections comme, par exemple, autour des percements pour les installations techniques, seront retouchées.

Les conduites sanitaires, électriques et autres (à installer via les techniques des entrepreneurs en question) seront fixées dans le noyau de l'armature avant la pose des plaques de revêtement sur le deuxième côté de la paroi. Les conduites doivent être réparties dans la paroi à travers les réservations prévues à cet effet dans la structure métallique de la paroi.

Les boîtes de distribution électrique et autres composants doivent être fixés à la paroi conformément aux prescriptions du fabricant, sans équerres de renfort supplémentaires non récupérables. Les interrupteurs et autres appareils ne seront placés dans les boîtes qu'après la finition de la paroi.

Lorsque l'on prévoit d'intégrer une porte dans la cloison légère, le cadre de la porte est dès lors installé lors de la construction des parois. Avant de fermer le revêtement de mur du second côté, le cadre de la porte peut être vissé à partir de l'armature. L'utilisation de têtes de vis apparentes n'est pas autorisée.

51.01. Matériaux – généralités

La construction des parois est divisée en un noyau structurel (ci-après dénommé le « corps » de la paroi) sur lequel une finition spécifique (ci-après dénommée l'« enveloppe ») peut être appliquée. Différents « enveloppes » et accessoires (profilés et plinthes) peuvent être appliqués à un « corps » déterminé, de sorte qu'une construction de paroi appropriée peut être fournie pour chaque situation spécifique, répondant par exemple aux exigences circulaires, esthétiques, acoustiques ou ignifuges.

51.01.10. Corps

51.01.10.01. MODULES MÉTALLIQUES

Généralités

Le système se compose de modules qui forment ensemble une paroi. Les modules sont construits de manière à ce que la paroi soit ajustable en hauteur sans aucune chute ou perte de matériau, même en cas de réutilisation. La finition d'extrémité (« enveloppe ») peut être fixée à chacun des modules soit avec du ruban adhésif amovible, soit avec des vis. Le choix pour l'une ou l'autre fixation dépend de l'application.

La structure est conforme à la norme européenne telle que décrite dans l'ETAG 003 ou telle que décrite par le CSTC dans la NIT 233 Cloisons légères.

Norme	Classes	Exemples
Eurocode 1 : Classe d'emploi	D	Bâtiments résidentiels, bureaux, musées, écoles, salles d'attente, magasins de détail, grandes surfaces, etc.
ETAG 003 : Classe d'emploi	III	Zones accessibles exigeant un soin limité et où il existe un risque réel d'abus ou d'accident
ETAG 003 : Classe d'implantation	Type A Type B	Cloisons de séparation Cloisons de doublage
ETAG 003 : Classe de résistance	A B (uniquement pour les vis)	Objets lourds tels que lavabos, petites étagères, etc. Objets très lourds tels que chaudières, grandes étagères, etc.

Mesure

Nature du contrat : Pro Memory (PM). Inclus dans le prix des parois.

Matériau

Le système est constitué d'acier galvanisé (norme : S250GD – Norme européenne EN10025 – limite d'écoulement 250N/mm²) avec une épaisseur de paroi minimale du profilé de 0,8 mm. Le matériau est intégralement recyclable à la fin de sa durée de vie.

Le système n'exclut pas l'utilisation de structures portantes conventionnelles en bois ou en acier. Elles peuvent s'y raccorder sans démarcation. Cette ouverture permet de réaliser certains raccordements de bâtiments complexes avec une solution sur mesure. Lors de l'exécution de systèmes combinés, il convient de prêter attention au choix du matériau, afin que les propriétés ignifuges et acoustiques, à titre d'exemple, puissent s'appliquer à la solution dans son ensemble.

51.01.10.01.01. MODULE EN I (« MODULES DE REMPLISSAGE »)

Propriétés

- Les parties verticales des profilés en I ont une forme en Σ (profilé sigma) pour une atténuation acoustique maximale.
- Le module se compose de 2 profilés verticaux télescopiques qui s'emboîtent et de 2 profils horizontaux (1 à la base et 1 sur le haut) qui forment ensemble la lettre « I ».
- Un système de patte de fixation assure un positionnement correct les uns par rapport aux autres. La distance entre les différents modules est régulière (centre à centre = 60 cm).
- Le raccordement à charnière entre les parties horizontales et verticales permet de compenser les inégalités du plafond ou du sol (norme NBN B03-003 = 3 mm par latte de 1 mètre) et de transporter le module de manière compacte.
- Les profilés sont également dotés de quelques caractéristiques facilitant le montage. Premièrement, des repères permettent le montage central des modules sur une ligne laser ou une ligne de graissage. Des orifices sont en outre présents pour faciliter le perçage et/ou le vissage pour la fixation des modules. Enfin, des trous poinçonnés d'environ 30 mm x 30 mm sont prévus dans les profilés verticaux en vue de permettre le passage et la distribution des conduites d'utilité publique dans la paroi intérieure.
- Les modules en I sont disponibles en différentes hauteurs :
 - S : 700-1200 mm
 - M : 1600-2800 mm
 - L : 2000-3500 mm
 - XL : 3000-5500 mm
 - Possibilité de solutions sur mesure
- Les modules en I sont disponibles en différentes largeurs :
 - 50 mm
 - 75 mm (standard)
 - 100 mm

51.01.10.01.02. MODULE EN C (« MODULES START-STOP »)

Propriétés

- Chaque solution de paroi commence et se termine par ce type de module.
- Le module se compose de 2 profilés verticaux télescopiques qui s'emboîtent et de 2 profils horizontaux (1 à la base et 1 sur le haut) qui forment ensemble la lettre « C ».
- Les profilés horizontaux sont fixés aux profilés verticaux par une charnière, ce qui permet de les placer dans n'importe quel angle (par exemple, un plafond à versant). Les profilés horizontaux sont repliés pendant le transport de sorte à obtenir un profilé compact à manipuler.
- Les profilés horizontaux du module en C couissent dans les profilés horizontaux du module en I permettant par conséquent de réaliser n'importe quelle longueur de paroi totale souhaitée.
- Les modules en C sont disponibles en différentes hauteurs :
 - S : 700-1200 mm
 - M : 1600-2800 mm
 - L : 2000-3500 mm
 - XL : 3000-5500 mm
 - Possibilité de solutions sur mesure
- Les modules en C sont disponibles en différentes largeurs :
 - 50 mm
 - 75 mm (standard)
 - 100 mm

51.01.10.01.03. PROFILÉS EN D (« MODULES DE PORTE »)

Propriétés

- Ce set est employé pour la création d'ouvertures de portes et/ou de fenêtres.
- Le set se compose d'un profilé supérieur qui est fixé au plafond et d'un profilé inférieur qui forme le haut de l'ouverture de porte ou de fenêtre.
- La longueur du profilé supérieur permet de relier exactement 2 modules en I, de sorte que le recouvrement peut être exécuté dans la même cadence de 60 cm.
- Des modules en C sont également placés à gauche et à droite de l'ouverture de porte. Les profilés horizontaux supérieurs des modules en C s'insèrent dans le profilé supérieur du set de porte.
- Le profilé inférieur est un profilé télescopique permettant d'obtenir n'importe quelle largeur de porte souhaitée. Il est fixé aux 2 modules en C qui sont placés à gauche et à droite de l'ouverture de porte.
- Les profilés en D sont également disponibles en version doubles portes.

51.01.10.02. RUBANS CIRCULAIRES

Généralités

Selon les applications, le recouvrement peut être fixé à la structure portante métallique au moyen de rubans circulaires (dénommés ci-après « ruban JUUNOO ») ou de vis. Les rubans sont toujours composés d'une version souple (boucle) et rigide (crochet) qui s'imbriquent de manière réversible avec une force élevée. Les rubans peuvent résister à une force de cisaillement d'au moins 25 N/cm² telle que le démontrent les tests en laboratoire. La version boucle est toujours prévue sur les modules métalliques, la version crochet sur le recouvrement.

Mesure

Nature du contrat : Pro Memory (PM). Inclus dans le prix des parois.

Prescriptions de montage

Les rubans doivent être appliqués sur une surface dépoussiérée et dégraissée, à une température supérieure à 20 °C et à une humidité comprise entre 40 et 60 %. Une pression doit être appliquée sur le ruban JUUNOO après l'application. Le ruban JUUNOO doit reposer pendant au moins 24 heures avant de pouvoir supporter des charges.

51.01.10.03. ISOLATION

51.01.10.03.01. LAINE DE VERRE

Généralités

Les matériaux d'isolation en laine minérale sont conformes à la norme EN 13162 - 2013 : Produits isolants thermiques pour le bâtiment - Produits manufacturés en laine minérale (LM) - Spécification.

Mesure

Nature du contrat : Pro Memory (PM). Inclus dans le prix des parois.

Description

L'isolation thermique, acoustique et ignifuge des cloisons légères/plafonds est exécutée avec des plaques de laine de verre semi-rigides, liées par un liant thermodurcissable. Les plaques sont finies en usine sur une face avec un voile de verre polymérisé.

Propriétés

- épaisseur de la plaque : 50 mm
- dimensions : 135 x 60 cm
- coefficient de conduction thermique $\lambda_d = 0,037$ W/mK suivant EN12667.

- taux de résistance à la diffusion de la vapeur en m = env. 1,2
- les plaques ne sont pas capillaires, non hygroscopiques, indéformables
- classe de réaction au feu A1 suivant NBN EN 13501-1
- pouvoir calorifique spécifique c_p = env. 1030 J/kgK suivant EN12524

Exécution

L'isolation est posée entre les montants qui forment la structure des parois. L'épaisseur correspond à l'épaisseur mentionnée précédemment et au rapport acoustique du fabricant. En cas de divergence entre ces données, l'entrepreneur contacte d'abord l'auteur du projet.

La largeur des plaques d'isolation permet une insertion optimale des plaques entre deux profilés sans découpe nécessaire. En cas de structure présentant un espacement plus petit (< 600 mm), l'isolation est découpée sur mesure à l'aide d'une lame. L'entrepreneur doit veiller à ce que l'isolation présente une découpe parfaitement régulière et linéaire afin que l'espace entre les montants soit parfaitement comblé. Afin d'écartier tout risque de ponts thermiques, l'entrepreneur doit en principe veiller à ce qu'aucun espace ne subsiste entre les plaques et montants.

51.01.20. Enveloppe

Généralités

L'« enveloppe » forme la couche de finition externe apparente de la paroi. Cette couche est posée sur le « corps », directement sur les modules métalliques (voir 51.01.10.01) ou sur les plaques portantes de base (voir 51.01.10.04).

Mesure

Nature du contrat : Pro Memory (PM). Inclus dans le prix des parois.

51.01.20.03. PANNEAUX COMPOSITES « SILENCIEUX » DÉCORATIFS (SILENTCLICK)

Exécution

Ces panneaux sont composés de 3 panneaux distincts :

- Un panneau clipsable mélaminé tel que décrit sous 51.01.20.01
- 2 plaques portantes en MDF

Les plaques portantes en MDF sont laminées par le fabricant avec les panneaux clipsables mélaminés à l'aide d'une colle acoustique. Cette colle assouplit l'ensemble des plaques de sorte à obtenir un panneau composite. L'augmentation de la masse du panneau et la composition de deux panneaux différents permettent d'atteindre des valeurs d'isolation acoustique plus élevées.

La version crochet des rubans circulaires (voir 51.01.10.02) doit être appliquée sur la plaque portante arrière en MDF afin que le panneau composite puisse être fixé directement aux modules métalliques (avec la version boucle des rubans circulaires).

L'épaisseur des plaques portantes en MDF est de 2*8 mm. La largeur et la hauteur sont adaptées au panneau décoratif posé sur la face avant.

51.01.30. Accessoires

Généralités

Une finition esthétique avec des plinthes et des profilés de finition peut être apportée aux cloisons de séparation légères décrites.

51.01.30.01. PLINTHES

51.01.30.01.01. PLINTHES EN ALUMINIUM

Généralités

Des plinthes sont prévues pour terminer le raccord entre la cloison de séparation légère et le sol.

Mesure

Par mètre courant (mc) par côté de paroi finie.

Matériau

Plinthe en aluminium extrudé de qualité EN AW 6060 T6, finition au choix :

- Anodisé (aluminium de couleur naturelle)
- Structure laquée RAL 9016 (blanc)
- Structure laquée RAL 9011 (noir)

Dimensions :

- Hauteur : 50 mm
- Épaisseur : 2 mm
- Longueur : maximum 1 joint tous les 3 m

51.01.30.01.02. PLINTHES EN MDF

Généralités

Des plinthes sont prévues pour terminer le raccord entre la cloison de séparation légère et le sol.

Mesure

Par mètre courant (mc) par côté de paroi finie.

Matériau

MDF avec finition au choix :

- À peindre
- Plinthes décoratives analogues à l'habillage des panneaux clipsables mélaminés

Dimensions

- Hauteur : 80 mm
- Épaisseur : 12 mm
- Longueur : maximum 1 joint tous les 2 m 40

51.01.30.01.03. COLLE AMOVIBLE (POUR PLINTHES)

Généralités

Des plinthes sont prévues pour terminer le raccord entre la cloison de séparation légère et le sol. Lors du démontage de la cloison de séparation, la plinthe doit pouvoir être retirée sans endommager la cloison de séparation ou la plinthe. Un ruban adhésif double face est préappliqué sur les plinthes, avec une couverture et des bandes textiles permettant de décoller facilement le ruban par la suite.

Prescriptions de montage

Un ruban adhésif double face est préappliqué sur les plinthes. La paroi est dépoussiérée avant le collage. Le ruban adhésif à l'arrière de la plinthe est collé au ruban adhésif de la plinthe adjacente par extension d'un morceau de ruban adhésif afin qu'une petite languette dépasse lorsque la plinthe est collée à la paroi. La plinthe suivante est collée sur ce morceau qui dépasse. Au début ou à la fin de chaque série de plinthes, une bande textile (boucle) qui est liée au ruban adhésif double face est prévue au choix de l'architecte. Les dimensions de la bande textile est d'environ 10 x 10 mm.

Les angles sortants sont toujours exécutés en onglet. Les joints de raccordement sous les plinthes sont colmatés avec un mastic élastique à base de silicone, dont la couleur est à confirmer par l'architecte.

Le retrait de la plinthe se fait en tirant sur la bande textile. Cela permet de décoller le ruban adhésif double face sans l'endommager ou laisser de résidus de colle. Le ruban adhésif n'est pas réutilisable.

51.01.30.02. PROFILÉS D'EXTRÉMITÉ

Généralités

Si le début ou la fin d'une cloison de séparation légère à construire ne se fait pas contre une paroi existante ou un autre élément de construction, le champ doit être fini.

51.01.30.02.02. POUTRE MÉLAMINÉE

Mesure

Par pièce

Matériau

Panneau de particules de bois mélaminé, dont la finition décorative suit avec les panneaux clipsables mélaminés.

Dimensions

- Hauteur : Analogue à la hauteur de la paroi, sans démarcation jusqu'à 2 m 80
- Épaisseur : 18 mm
- Largeur : Correspond à l'épaisseur de la paroi à finir + l'épaisseur des plinthes

Les champs sont finis avec une bande de finition ABS assortie.

Exécution

La poutre mélaminée est fixée avant de fermer le deuxième côté de la cloison de séparation légère. De cette manière, la poutre mélaminée peut être vissée au module start-stop métallique (module en C) depuis l'intérieur de la paroi.

51.01.30.03. FINITION D'ANGLE

Généralités

En vue d'optimiser les valeurs d'isolation acoustique de la cloison de séparation légère, la finition étanche à l'air entre la cloison de séparation légère et les murs transversaux et/ou le plafond doit être réalisée avec soin.

Si vous optez pour une « enveloppe » avec des panneaux clipsables, les angles peuvent être finis avec du mastic ou un profilé d'angle.

51.01.30.03.01. MASTICS

Généralités

Les parois à peindre sont finies avec un mastic pour joint acrylique recouvrable. Les parois restantes sont jointoyées avec un mastic silicone neutre.

Description

- Mastic acrylique recouvrable
Le mastic peut être recouvrable avec presque toutes les peintures à base d'eau et synthétiques et empêche le craquèlement et la décoloration de la peinture. Il adhère parfaitement à la plupart des surfaces. Les surfaces doivent être propres, sèches, dégraissées, dépolissées et avoir une capacité de charge.
- Mastic silicone neutre
Le mastic durcit sous l'influence de l'humidité de l'air pour devenir un caoutchouc élastique durable. Le joint de mastic reste durablement élastique, résistant aux moisissures, aux UV, à l'eau et aux intempéries et peut être utilisé dans la plupart des situations sans apprêt. Les surfaces doivent être propres, sèches, dégraissées, dépolissées et avoir une capacité de charge.

51.01.30.03.02. PROFILÉS D'ANGLE ENTRANT

Mesure

Par pièce

Matériau

Profilé en aluminium extrudé avec une forme en T asymétrique, disponible dans différents modèles

- Aluminium anodisé de couleur naturelle
- Noir anodisé
- Blanc laqué RAL 9016

Dimensions :

- 16 x 7 x 1,5 mm
- Longueur 2785 mm ou 3500 mm

Exécution

Après le montage des panneaux clipsables, le profilé est fixé dans le joint entre 2 panneaux clipsables qui ont été posés dans un angle entrant de 90° à l'aide d'un mastic MS polymère appliqué sur un côté du profilé et placé dans le joint. De cette façon, le profilé n'est fixé qu'à un seul panneau et il reste une marge de manœuvre dans l'angle.

51.01.30.03.03. PROFILÉS D'ANGLE SORTANT

Mesure

Par pièce

Matériau

Profilé en aluminium extrudé avec une forme en Y, disponible dans différents modèles

- Aluminium anodisé de couleur naturelle
- Noir anodisé
- Blanc laqué RAL 9016

Dimensions

- 30 x 23 x 1,5 mm
- Longueur 2785 mm ou 3500 mm

Exécution

Les deux panneaux d'angle (à gauche et à droite de l'angle sortant) sont sciés en onglet à 45° sur toute la hauteur. Le profilé d'angle sortant est scié à hauteur (après déduction de la hauteur de la plinthe éventuellement prévue) et recouvert de mastic MS polymère des deux côtés. Lorsque le premier panneau d'angle a été posé, le profilé d'angle sortant peut être posé contre ce panneau et le deuxième panneau d'angle peut être monté. Le profilé d'angle dépassera et protégera les côtés sciés des panneaux.

51.01.30.03.04. PROFILÉS DE PLAFOND

Généralités

Si vous optez pour une « enveloppe » avec des panneaux clipsables, l'angle entre la paroi et le plafond peut être fini avec un profilé de finition. Une distinction s'opère entre les profilés en T et les profilés en L. Si les circonstances le permettent, ce joint peut également être fini avec un mastic pour joint à élasticité permanente.

51.01.30.03.04.A. PROFILÉS DE PLAFOND EN T

Mesure

Par pièce

Matériau

Profilé en aluminium extrudé avec une forme en T asymétrique, disponible dans différents modèles

- Aluminium anodisé de couleur naturelle
- Noir anodisé
- Blanc laqué RAL 9016

Dimensions

- 16 x 7 x 1,5 mm
- Longueur 2785 mm ou 3500 mm

Exécution

Après le montage des panneaux clipsables, le profilé est fixé dans le joint entre le plafond et le panneau clipsable qui ont été placés dans un angle de 90° à l'aide d'un mastic MS polymère.

51.01.30.03.04.B. PROFILÉS DE PLAFOND EN L

Mesure

Par pièce

Matériau

Profilé en aluminium extrudé avec une forme en L, disponible dans différents modèles

- Aluminium anodisé de couleur naturelle
- Noir anodisé
- Blanc laqué RAL 9016

Dimensions

- 16 x 10 x 1,5 mm
- Longueur 2785 mm ou 3500 mm

Exécution

Après le montage des panneaux clipsables, le profilé est fixé dans le joint entre le plafond et le panneau clipsable qui ont été placés dans un angle de 90° à l'aide d'un mastic MS polymère.

51.10. Cloisons de séparation légères

51.10.21. Acoustique supérieure décorative

Construction

- Corps :
 - Modules métalliques : tel que décrit à 51.01.10.01 - l. 75 mm, dotés de rubans circulaires tel que décrit à 51.01.10.02 (version boucle)
 - Isolation : laine de verre telle que décrite sous 51.01.10.03.01 - épaisseur 50 mm
- Enveloppe :
 - Panneau clipsable composite silencieux décoratif tel que décrit sous 51.01.20.03
- Accessoires : tels que décrits sous 51.01.30 (au choix)
 - 01.01 : plinthes en aluminium
 - 01.02 : plinthes en MDF
 - 03.01 : mastics
 - 03.04.a : plafond avec profilé en T
 - 03.04.b : plafond avec profilé en L

Propriétés

- $R_w (C;Ctr) = 58 (-4;-11)$ dB
- Épaisseur de paroi : 132 mm
- Degré de finition : surface finie - aucune autre finition requise (analogue à une paroi peinte)
- Entretien : lavable avec un chiffon légèrement humidifié. Aucune peinture périodique nécessaire

Mesure

Par mètre courant (mc), en fonction de la hauteur de paroi :

- 51.10.21.a : Cloison de séparation légère avec acoustique supérieure et panneaux clipsables composites silencieux décoratifs – hauteur < 1 m 40
- 51.10.21.b : Cloison de séparation légère avec acoustique supérieure et panneaux clipsables composites silencieux décoratifs – 1 m 40 <= hauteur < 2 m 80
- 51.10.21.c : Cloison de séparation légère avec acoustique supérieure et panneaux clipsables composites silencieux décoratifs – 2 m 80 <= hauteur < 3 m 50
- 51.10.21.d : Cloison de séparation légère avec acoustique supérieure et panneaux clipsables composites silencieux décoratifs – 3 m 50 <= hauteur < 5 m 50